

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice - Solidarité

**Réunion de Haut Niveau sur l'Architecture Internationale de la Dette et les
Liquidités Mondiales prévue le 29 mars 2021**

**DISCOURS DU PROFESSEUR ALPHA CONDE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

26 mars 2021

- **Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Honorable Premier Ministre de la Jamaïque,**
- **Honorable Premier Ministre du Canada,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats Membres des Nations Unies,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Financières Internationales,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole en cette période critique de l'histoire de l'humanité marquée depuis plus d'une année par la pandémie de la COVID 19.

La participation de la Guinée, aux cotés des autres pays membres des Nations Unies, sur l'importante question de l'architecture de la dette et les liquidités mondiales en cette période a tout son sens.

Comme l'a indiqué le Secrétaire Général des Nations Unies, la pandémie de la COVID-19 « *a mis à nu les failles systémiques de nos sociétés, de notre système économique mondial et des institutions qui régissent le système international* ».

Son bilan est lourd et les populations des pays les plus pauvres en souffriront sans doute le plus profondément et le plus longtemps. Elle a coûté des vies humaines et bouleversé les conditions d'existence de l'homme dans toutes les régions du globe. Et elle pourrait annoncer les premières manifestations

d'une décennie perdue marquée par une croissance atone, l'effondrement de nombreux systèmes sanitaires et éducatifs, et le surendettement.

A l'apparition de cette pandémie, la solidarité internationale s'est manifestée par l'initiative du G20 pour le report du service de la dette des pays en voie de développement.

Je saisis cette opportunité pour exprimer la gratitude du peuple de Guinée aux membres du G20 et à la Communauté Financière Internationale, pour leur engagement dans la mise en œuvre de notre plan national de riposte à la Covid 19.

Cette initiative visait en partie à répondre à la crise de la COVID-19 et au besoin de nos pays de dégager une marge de manœuvre budgétaire. L'Initiative de suspension du service de la dette est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2020 et s'est poursuivie jusqu'en fin décembre 2020. Nous saluons son extension à juin 2021.

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

L'Initiative de report du service de la dette est certes un expédient important, mais elle ne suffit pas. Tout d'abord, trop de créanciers n'y participent pas, de sorte que l'allègement de dette proposé est trop superficiel pour répondre aux besoins budgétaires générés par la pandémie.

Selon le Fonds Monétaire International, la dette publique des pays pauvres est passée de 29 % de leur PIB en 2012 à 43 % en 2019. Elle devrait atteindre 49% cette année. Et, d'après la Banque Mondiale, au moins 33 des pays éligibles à cette

initiative avaient ou allaient avoir de toute façon du mal à honorer leurs échéances. Mais la tâche s'annonce particulièrement ardue car les solutions actuelles ne proposent que le gel ou le déferrement des remboursements de dette. Cette approche a montré ses limites car un an après le début de la pandémie nos économies sont exsangues et la pandémie ne montre pas de signes de ralentissement.

Nous rejoignons donc le secrétaire général des Nations Unies quand il déclarait en 2020 que le G20 « *doit maintenant faire preuve d'une plus grande ambition et proposer des mesures plus audacieuses pour permettre aux pays en développement de faire face à la crise de manière efficace...* ».

Nous estimons donc que la meilleure solution serait d'annuler ces dettes pour les pays pauvres afin d'éviter que la récession actuelle ne se transforme en dépression mondiale.

C'est pourquoi, beaucoup d'autres mesures fortes et audacieuses sont nécessaires pour alléger le poids de la dette et empêcher un effondrement économique mondial avec des conséquences imprévisibles.

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

Je vous propose donc quelques initiatives à même d'enrichir nos débats de ce jour :

Premièrement, une proposition d'annulation de la dette des pays pauvres avec la pleine participation de tous les créanciers extérieurs sans effets réducteurs sur le rythme des flux de

financements pour une croissance soutenue afin d'éviter une situation d'endettement insoutenable à moyen terme.

Deuxièmement, la participation de tous les créanciers bilatéraux publics et commerciaux ainsi que les créanciers multilatéraux, au moratoire actuel et son extension à fin décembre 2022 pour les pays pauvres.

Troisièmement, l'émission de droits de tirages spéciaux qui pourraient être utilisés pour assurer le financement des projets structurants d'infrastructures, d'acquisitions de vaccins et de financement du secteur privé pour les pays pauvres.

Quatrièmement, la mise en place de nouveaux outils qui garantissent une grande souplesse sur les questions de concessionnalité en matière d'investissements structurants pour soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté. Car les financements concessionnels doublés du plafonnement du seuil d'endettement non concessionnel ne répondent pas suffisamment aux besoins importants de financement de nos infrastructures.

Cinquièmement, l'obligation de repenser la question du financement du développement par la mise en place de règles plus équitables entre créanciers et débiteurs pour résoudre les crises de la dette.

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

Ces propositions ont pour but d'empêcher que la pandémie de la COVID19 ne se métastase en une pandémie de la dette car depuis le déclenchement de la COVID-19, le fardeau déjà élevé de la dette s'est accru. Le surendettement croissant de nos entreprises pourrait pousser à la faillite des structures autrement

viables, ce qui aurait pour conséquence d'exacerber les pertes d'emplois, de décourager l'entrepreneuriat et de ralentir les perspectives de croissance pendant de nombreuses années.

Il est donc primordial d'agir maintenant et de prendre des dispositions diligentes pour minimiser le risque de surendettement et financer nos économies.

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens donc à exprimer la volonté de mon pays, la République de Guinée, à bâtir une économie forte capable de résoudre les défis présents et futurs afin que notre monde soit débarrassé des fortes inégalités sociales et des injustices envers les plus vulnérables.

Je voudrais pour finir saluer le leadership remarquable du Secrétaire General des Nations Unies sur ces thématiques complexes mais essentielles pour l'expression d'une solidarité humaine mise à rude épreuve par la COVID-19.

Je vous remercie.